



En milieu hostile

Bingo de l'année scolaire 2019-2020 :

Cette année, vous allez devoir travailler malgré :

Cocher (une grille complétée = un burn-out assuré)

Une nouvelle organisation des enseignements	Des horaires « disciplinaires » insuffisants	De nouveaux programmes à concevoir	Une nouvelle matière à enseigner
Des pressions pour adopter très rapidement des dispositifs pédagogiques que vous n'avez jamais pratiqués jusqu'à présent	Des épreuves du baccalauréat inconnues	L'organisation des E3C à décrypter	Des conseils de classe de première ingérables
L'intégration de l'orientation des élèves	Un environnement de travail mouvant et incertain	La disparition de la notion d'équipe pédagogique pour les classes de première	Des menaces sur la pérennité de votre poste
Un nouvel ENT	De nouveaux logiciels ou de nouvelles applications	Des changements dans l'interface de vos anciens logiciels ou applications	Des manuels numériques qui débarquent (ou pas)

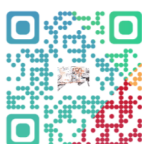
Et, cette année, comme les précédentes, des textes viendront ajouter des modifications aux changements tous les mois !!!

Dans le monde réel, il faudra faire tout cela tout en surmontant :

- ⇒ les classes surchargées,
- ⇒ la réduction des effectifs de personnels,
- ⇒ le non remplacement de personnels absents,
- ⇒ les pannes informatiques et du matériel peu fiable
- ⇒ les retards de livraison, les budgets insuffisants,
- ⇒ les espaces de travail insuffisants,
- ⇒ un emploi du temps à trous pour nous et les élèves.



Gribouille toi-même ton Blanquer



Et pour quels salaires ?

Infaisable ? Et pourtant...

Pourtant nous ferons quelque chose. Car quand on a des dizaines d'élèves devant soi tous les jours, on ne peut pas juste dire c'est infaisable.

Nous ferons, mais avec des retards, des actions ou des dossiers qui restent en suspens sans pouvoir être achevés, des tâches à faire qui arrivent avant d'avoir pu finir les précédentes... une impression constante de courir après le temps, d'opérer des choix et des arbitrages mais sans décider vraiment, une insatisfaction de certaines tâches accomplies...

Conséquences : fatigue excessive voire épuisement, tensions ou conflits dans les équipes, anxiété, renoncements...
Donc, un coût pour notre santé physique et psychique.

Le soutien de nos chefs d'établissement ? De nos inspecteurs ? Des parents d'élèves ?

Les enseignants militants du SNES-FSU vous propose plutôt une solidarité entre pairs.

Continuons de lutter !

Comprendre

Comprendre que si « ça » ne marche pas, que si vous n'y arrivez pas, ou plus, ce n'est pas dû à des manques qui vous incombent contrairement à ce que l'institution ne manquera pas de vous « suggérer ».

Continuons l'inventaire du travail fait dans ce délire de technocrate :

« Les gouvernants gouvernent l'État ; les technocrates, les gouvernants ; et la vanité les gouverne tous. »

Pierre Desproges

✎ **Faisons le compte, même approximatif, du nombre d'heures passées cet été à travailler sur les nouveaux programmes d'une manière ou d'une autre** (lire les textes officiels, chercher des documents, concevoir, rédiger des cours, des fiches, faire des lectures...). Combien de jours ? Et combien d'heures par jour ?

_____ (nombre de jours approximatifs) x _____ (nombre d'heures par jour) = _____

✎ **Lors d'une semaine de cours normal faisons le compte de nos heures de travail** : notez les heures où vous arrivez au lycée, où vous partez, les tâches diverses faites au cours de la journée, mais aussi le temps passé à travailler à la maison, y compris lire les mails professionnels (ou les moments à ressasser des difficultés liées au travail).

Vous constaterez que vous avez largement fait votre travail.

Les psychologues du travail, les sociologues et les ergonomes (V. de Gaulejac, D. Linhart, Y. Clot, Ch. Dejours...) observent souvent ce phénomène : n'ayant pas assez de temps pour mener à bien des tâches sans fin d'une manière qui les satisfasse, les professionnels réagissent en... y consacrant encore plus de temps, et souvent au-delà du raisonnable. La fatigue qui en découle contraint elle-même à passer plus de temps à faire son travail. Un tonneau des Danaïdes qu'on « remplirait » de moins en moins vite avec la promesse de se reposer quand il serait plein.

Il est donc essentiel pour la santé des personnels de comprendre dans ces situations que la responsabilité de la dégradation de la qualité du travail et des conditions pour faire un travail de qualité, incombe à l'employeur.

Ce qui est évident de l'extérieur, l'est beaucoup moins pour les salariés pris dans les mécanismes d'un travail toujours changeant. Le nez dans le guidon, ils en viennent à se dévaloriser et se culpabiliser ou à se détacher de leur travail.

Comprendre où sont les responsabilités !

C'est une question de santé au travail !

Arrêtons de faire fonctionner le système à nos dépens !



S'informer avec le SNES-FSU

Premier acte de solidarité entre pairs : partager l'information. Au cours de l'année écoulée, **les enseignants militants du SNES-FSU** ont communiqué, au niveau national et académique, bien des informations que le ministère essayait de retarder le plus longtemps possible, comme les nouveaux programmes.

Une somme d'informations : <https://www.snes.edu/Les-lycees-dans-l-action.html>

Nous continuons notre travail d'information et de décryptage.

À vous aussi de faire passer ces informations, d'échanger dessus avec vos collègues...

Exemple : que dit la circulaire du 23 juillet 2019 ? (voir à ce sujet l'article p.4 de l'US 789 du 28 août 2019)

Qui a la responsabilité du choix des sujets ? Le chef d'établissement

Qui est responsable des convocations ? Le chef d'établissement

Sur quel temps doivent être organisées les épreuves ? « L'organisation de ces épreuves se fait, dans la mesure du possible, dans le cadre des emplois du temps normaux des élèves. Il est conseillé d'éviter la banalisation d'un ou plusieurs jours pour l'organisation des épreuves...ça va être simple !

Puis-je compter les notes dans ma moyenne trimestrielle ? Non

Peut-on faire passer l'épreuve dans un autre lycée ? Oui, c'est une possibilité ouverte aux établissements.

Y aura-t-il des commissions d'harmonisation ? Oui, composées d'IPR et de professeurs après chaque épreuve.

Quand les élèves auront-ils accès à leur note et à leurs copies ? Après les réunions des commissions d'harmonisation.

Chaque lycée dans la lutte ! Tous les lycées dans la lutte !

Le SNES-FSU a initié des actions nationales (12 novembre, 30 mars, 17 juin), a organisé ou accompagné des actions et des luttes locales dont il a rendu compte massivement. <https://www.snes.edu/Mobilisations-2019.html>

Se sauver tout seul ? Stratégies de sauvegarde individuelles ?

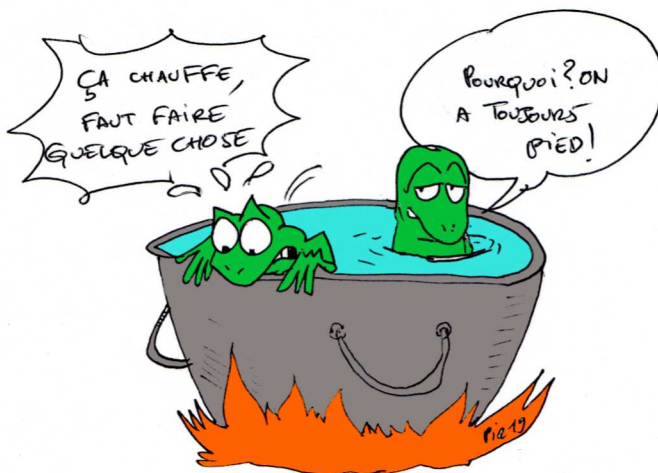
C'est le premier réflexe de trop de collègues. C'est une tentation face aux dangers perçus.

Il y a tout d'abord des pratiques concrètes comme essayer de négocier individuellement, ou pour sa discipline, un traitement de faveur dans la situation qui se dégrade. Le principal effet est d'accélérer la détérioration de l'ambiance de travail et l'accentuation des conflits.

Les sociologues, psychologues du travail et ergonomes qui ont observé ces comportements dans des diverses structures constatent qu'en dépit de telles stratégies, les individus finissent tout de même par atteindre leur point de rupture dans des environnements qui ne cessent de se dégrader. Ils essaient de se sauver tout seul... mais craquent dans la solitude.

Ces chercheurs listent aussi une série « d'adaptations défensives » à côté ou en arrière-plan des négociations individuelles. Ils citent le clivage, le déni, le repli sur soi, l'identification à « l'agresseur » avec l'adoption inconditionnelle de son argumentation, l'acceptation passive de l'instrumentalisation, l'hyperactivité qui empêche de penser... tous ces processus sont largement inconscients. Ils permettent au sujet de se préserver de la violence psychologique et symbolique dans les relations de travail. Le problème est que ces adaptations défensives sont déjà des atteintes psychiques, qu'elles alimentent et facilitent bien souvent le fonctionnement de l'organisation qui les génèrent et donc au final aggrave la situation.

En essayant de se préserver individuellement on prépare les conditions d'un craquage ultérieur.



Publication réalisée conjointement par le groupe national métier du SNES-FSU et les responsables Lycée et Communication de la section académique de Reims.

Faire bloc pour se défendre collectivement

Il existe aussi des résistances qui relèvent moins de la protection mais davantage de la créativité et du pouvoir d'agir.

Elles nécessitent prise de conscience et compréhension des attaques sur la professionnalité (et les atteintes personnelles et psychiques qui en découlent) véhiculées par les réorganisations renouvelées, les avalanches d'injonctions, les prescriptions paradoxales et les dilemmes insolubles générés...

Comment résister efficacement ? Sociologues, psychologues et ergonomes étudient la situation où les personnels résistent, durent et peuvent faire évoluer leur environnement. Un certain nombre de facteurs se retrouvent. Les militants et les organisations syndicales font les mêmes constats et analyses sur des situations de travail observées ou vécues, ou lors de luttes menées.

Parmi ces facteurs qui permettent de résister, on trouve :

Faire vivre un collectif de professionnels.

Pouvoir échanger sur les situations et les conditions de travail est un préalable. L'absence de communication approfondie entre collègues les transforme en individus confrontés à des difficultés personnelles alors qu'ils sont des professionnels confrontés à des questions de travail communes. L'heure d'information syndicale déposée par la section **SNES-FSU** est un outil qui permet de créer les conditions de ces échanges. Ces temps permettent aussi d'envisager collectivement les différentes résistances et actions possibles.

Continuer de faire un travail auquel on donne un sens et dont on peut tirer satisfaction.

Plus on essaie de répondre aux injonctions croissantes de plus en plus déconnectées du cœur du travail, plus la qualité du travail réalisé est menacée. Cela concerne tous les services publics (pensez aux hôpitaux et aux EPHAD).

La hiérarchie essaie d'imposer la priorité des tâches qui correspondent à ses missions et peuvent faciliter son travail même si elles éloignent leurs subordonnés de leur activité principale. Pour bien des collègues, il est naturel de d'abord de répondre aux injonctions de la hiérarchie, puis d'essayer de trouver le temps pour faire leur vrai travail. Inversez les priorités. Soignez le travail qui vous tient à cœur.

On peut très bien faire son travail en ne faisant pas (ou pas tout) ce qu'on vous dit de faire.

« Avec cette réforme, ce qu'on peut faire, on le fera et le reste on le laissera de côté ».

Un chef d'établissement

Reprendre son temps.

Boycotter les réunions inutiles et improductives, ou imposer nos ordres du jour.

Refuser au maximum les nombreuses tâches annexes pour lesquelles on nous sollicite quand on pense qu'elles n'amélioreront pas le cœur de votre travail. Ce peut être difficile de dire « non » les premières fois, surtout tout seul. Mais les gains en terme de temps pour parler et penser seront là !

Participer à une heure d'information syndicale sur le temps de travail est déjà une réappropriation de son temps. Participer à des stages du **SNES-FSU** pour s'informer sur ce qu'on vous cache, aussi.



Maîtrisez les critères de qualité de votre travail.

Dans la réalité, un professionnel réalise ses tâches, fait son travail, et juge de leur qualité, en fonction de plusieurs critères qui peuvent d'ailleurs évoluer en cours d'action. Les critères sont donc multiples, varient d'une tâche à une autre, mais aussi pour une même tâche en fonction des lieux, des moments et des circonstances... et peuvent évoluer en cours d'action. **Le professionnel est celui qui jongle avec ces critères pendant son travail. Il est donc nécessaire de se libérer des injonctions** qui limitent l'autonomie comme les « bonnes pratiques » pédagogiques valables en tout temps et en tout lieu.

Les analyses des **enseignants militants du SNES-FSU** peuvent alimenter une prise de distance et un esprit critique vis à vis de la parole institutionnelle.

Ne pas succomber à la culpabilisation.

C'est **nous** qui sommes face aux élèves. C'est **nous** qui tentons d'enseigner en dépit des bâtons dans les roues qui **nous** sont mis.

Pourtant trop de collègues pensent qu'ils n'arrivent pas à faire, ou n'arrivent plus à faire, ce qu'on leur demande. Ils perçoivent les problèmes professionnels créés par l'organisation du travail et les prescriptions comme des insuffisances personnelles. La hiérarchie les y aide bien d'ailleurs.

Mais **c'est l'institution qui ne prend pas la mesure de ce qu'elle demande**. Les chercheurs parlent de la Prescriptophrénie (maladie de la prescription) du néo management !!!

